
H-France Forum Volume 2, Issue 1 (Winter 2007), No. 2

Judith Surkis, *Sexing the Citizen: Morality and Masculinity in France, 1870-1920*. Ithaca: Cornell University Press, 2006. xi + 277 pp. \$45.00 (hb). ISBN 0-8014-4464-0.

Review Essay by Florence Tamagne, Université de Lille 3.

Comme le laisse deviner l'expression, difficilement traduisible en français, *Sexing the Citizen*, qui sert de fil conducteur à sa démonstration, Judith Surkis entend reposer, dans cet ouvrage stimulant, la question du rapport existant entre genre et citoyenneté, sphère publique et sphère privée.[1] Pour ce faire, elle se positionne à la croisée de deux traditions historiographiques. La première est celle de l'exclusion politique des femmes au moment de la Révolution française. Judith Surkis rappelle ainsi comment, présumées incapables de penser ou d'agir de manière autonome, les femmes se virent refuser la citoyenneté politique, ce qui les posait, justement, comme dépendantes, avant d'être privées, avec le code Napoléon, de leur capacité civile. Cependant, plutôt que de revenir sur un débat qui a déjà abondamment mobilisé les historiens du droit comme de l'histoire des femmes,[2] elle choisit de modifier son angle d'approche, tout en élargissant la période étudiée. Prenant appui sur une histoire des masculinités, initiée par George Mosse et enrichie depuis, notamment, par les travaux de John Tosh, Joanna Bourke ou André Rauch,[3] elle porte son attention sur le citoyen mâle, entendu comme individu « sexué ». Ce faisant, elle contribue à affiner, mais aussi à nuancer, notre compréhension de la conception française de la citoyenneté. Mettant à contribution la sociologie et l'histoire de la famille, ainsi que les travaux les plus récents en histoire des sexualités,[4] elle nous montre comment, au tournant du siècle, la fabrication du citoyen suppose, pour les philosophes, les sociologues mais aussi les hommes politiques de la Troisième République, non seulement son encadrement par des institutions progressivement démocratisées et laïcisées comme l'école ou l'armée, mais aussi son intégration au sein de la famille, de manière à interioriser un idéal masculin strictement défini en terme de sexe et de genre. Dans cette perspective, la famille conjugale devient une métaphore de l'intégration sociale, tandis que l'hétérosexualité, dans le cadre strict du mariage monogame, s'affirme comme la marque d'une supériorité culturelle.

Pour Judith Surkis cependant, à la différence de Carole Pateman, et dans une moindre mesure de Lynn Hunt,[5] il n'y a pas une rupture décisive, que celle-ci se produise en 1789, 1804 ou en 1870, qui définirait une fois pour toutes la « sexualisation » du citoyen moderne, à travers le régime du mariage républicain. Elle conteste de même l'hypothèse, avancée par Robert Nye,[6] d'une définition consensuelle et durable de l'idéal masculin. La notion même de masculinité, telle qu'elle se construit au tournant du siècle est instable et incohérente, d'où, paradoxalement, son caractère prégnant. En effet, c'est bien parce que la sexualité masculine est perçue comme à la fois sociale et antisociale, créatrice et destructrice, qu'il est nécessaire de réaffirmer, mais aussi de réajuster continuellement les normes de sexe et de genre. Aussi serait-il erroné de vouloir opposer de manière systématique le citoyen mâle républicain à son contretypé déviant. Au contraire, c'est bien parce que la potentialité transgressive est inhérente à la définition même de la masculinité qu'il est nécessaire d'encadrer chaque individu par un dispositif qui soit à la fois contraignant et épanouissant, socialement productif et individuellement satisfaisant : le couple conjugal. Bien qu'il n'en soit que rarement question de manière explicite, la tentation homosexuelle s'infiltre de manière insidieuse dans l'esprit des théoriciens républicains, qui ne l'envisagent pas cependant comme le propre d'une minorité de « dégénérés » mais bien comme une potentialité inscrite en chacun, l'une des expressions possibles, mais non souhaitables, de la masculinité. Dès lors, même si Judith Surkis renverse ici le schéma habituel des études sur le genre, généralement davantage préoccupées des « déviances » que de la « norme » hétérosexuelle, son étude n'en est pas moins un apport bienvenu à l'histoire des homosexualités, qui s'écrit là en quelque sorte en creux. A la manière de Jonathan Katz, il s'agit bien pour elle : « *to historicize how heterosexuality emerged as an*

idealized model of 'normal' sexual identity » (p. 11).[7] Ce faisant, elle nous rappelle non seulement que la famille conjugale hétérosexuelle est une construction historique, mais aussi que la distinction couramment opérée entre sphère publique et sphère privée est en grande partie un leurre. Les rapports de genre au sein de la famille sont en effet au cœur de stratégies politiques qui visent à la maîtrise du corps social. Le mariage, en particulier, devient l'institution centrale grâce à laquelle l'Etat républicain organise la régulation, sexuelle et sociale, du jeune mâle. La capacité à administrer le désir masculin dans un sens acceptable pour la communauté nationale devient ainsi partie prenante de l'art de bien gouverner.

C'est donc à une relecture inédite des mythes fondateurs de la Troisième République, et tout particulièrement de l'école républicaine, que Judith Surkis nous convie ici. Alors que l'école cléricale est définie comme autoritaire et patriarcale, l'école républicaine doit incarner le modèle d'une « discipline libérale », qui emprunte autant aux figures maternelle que paternelle, et ne doit pas se poser en concurrente du chef de famille. C'est dans le temps que s'effectue le partage des rôles entre la famille et l'école. Le tendre lien qui unit l'enfant à la mère doit faire naître en lui l'amour de l'étude, et le conduire, par une douce « séduction », à s'autogouverner, quitte à ce que l'instituteur corrige ensuite un excès de permissivité. Si la mère lui cède ses droits à l'éducation de son fils, il ne peut en être de même pour le père. L'instituteur doit savoir n'être que son auxiliaire, ou, dans l'hypothèse d'une carence paternelle, une figure de substitution qui, en alliant rigueur et affection, garantira le succès du projet de moralisation des « républicains pédagogues ».

Rien en effet ne saurait être plus dangereux que l'abus de la force qui nourrit inmanquablement le vice. Depuis *l'Emile* de Rousseau (1762), l'adolescence est présentée comme un âge ingrat, travaillé par la puberté, et susceptible de dégénérer en crise plus ou moins violente, des chahuts lycéens au suicide romantique.[8] De fait, dans l'esprit des républicains, révolte adolescence et ferment révolutionnaire, répression politique et répression sexuelle sont intimement liés, comme une anticipation reichienne. L'internat, en particulier, est montré du doigt comme facteur conjoint de dévirlisation et d'hypersexualisation, d'impuissance et de rébellion. L'auteure aurait peut-être pu ici tenter une comparaison. En effet, l'angoisse suscitée par le développement d'une homosexualité de situation, favorisée par l'enfermement et la non-mixité, si elle n'est pas, durant la période, le propre de la France républicaine semble y trouver de plus profondes résonances. Le *topos* des amitiés particulières, en particulier, y est volontiers circonscrit aux écoles religieuses, par opposition à la saine école de la République, et traité, à la différence de l'Angleterre, dans une perspective davantage dénonciatrice que nostalgique.[9] Plus grave encore, pour les républicains, en séparant pour de longues périodes les fils des parents, les frères des cousines et des soeurs, l'internat travaille à défaire les liens entre les générations, et perturbe les relations entre les sexes. Or, si le mariage est seul à même de concilier les intérêts de l'individu et ceux de la société, il convient non seulement d'écarter, dès les années de formation, toute tendance à « l'indifférenciation » (qu'il s'agisse d'« inversion » ou de « confusion des genres »), mais aussi de valoriser la concorde entre des sexes, différents, mais complémentaires. Au moment où le mariage arrangé est rejeté comme une survivance de l'Ancien Régime, le mariage d'amour fonctionne comme une métaphore de l'harmonie retrouvée du corps social. Au sein du couple conjugal, le citoyen mâle, dont la masculinité est à la fois définie et renforcée par l'opposition complémentaire qui est construite entre lui et sa compagne, est autonome et socialisé, tandis que sa sexualité est canalisée dans un sens utile à la nation.

Dès lors, l'étudiant frustré, le bachelier sans emploi, l'homme célibataire ou le bureaucrate sans enfant, parce qu'ils parviennent pas, ou se refusent à mettre en oeuvre ce modèle citoyen, deviennent autant de figures de l'échec. L'excès d'individualisme, qui nourrit le célibat volontaire ou les pratiques néomalthusiennes, est mis en cause, de même que « l'intellectualisme » et l'« efféminement » propres à ceux qui acceptent de se laisser guider par leur désir plutôt que d'assumer leurs responsabilités politiques et sociales. C'est sans doute chez Emile Durkheim que ces mises en garde trouvent leur expression la plus aboutie, en particulier dans son analyse de l'anomie comme contrepartie d'un désir insatiable, sauf à être

régulé par des règles morales. Le danger lui semble d'ailleurs plus immédiat pour le jeune homme qui, libéré de la tutelle parentale, se trouve privé de repères, que pour la jeune femme, dont le destin est inscrit dans la famille, et dont il ne semble pas prendre en compte les frustrations. Pour le sociologue en effet, la famille conjugale doit être envisagée dans une perspective évolutionniste. La différence des sexes, en particulier, est analysée non comme une donnée « naturelle », mais bien comme un phénomène historique qui verrait le passage progressif de « l'indifférenciation » primitive à l'individuation moderne et impliquerait un renforcement concomitant de la division sexuelle des tâches.

Les deux chapitres que Judith Surkis, dans la lignée de Dominik LaCapra, consacre au modèle durkheimien de la famille conjugale apparaissent centraux à sa démonstration.[10] Parce que la famille conjugale est interprétée comme une construction historique propre à la modernité, elle en vient à servir de justification à l'exclusion des populations indigènes de la citoyenneté française. Dans cette optique, les formes d'organisation de la famille privilégiées, par exemple, en Afrique du Nord, témoigneraient d'un retard dans l'évolution. Judith Surkis revient sur cette question dans les chapitres consacrés au traitement prophylactique de la syphilis, qui sont peut-être ici pour nous les moins neufs.[11] Elle nous montre bien cependant que la politique en matière d'hygiène est alors fonction de différences raciale, sexuelle et culturelle. En effet, alors que la nécessaire garantie des libertés individuelles est rappelée lors des discussions sur la prévention possible de la maladie auprès des pères de famille, écartant l'hypothèse d'un dépistage systématique, cet argument est dénié aux hommes d'origine arabe. Leur résistance au traitement ou à l'examen médical est interprétée comme une forme de préjugés, tandis que la pratique de la sodomie, qui n'est jamais invoquée comme mode de transmission de la syphilis pour les citoyens français, leur est couramment attribuée. A part eux, seuls les mineurs—légaux ou moraux—que sont les étudiants ou les soldats, pendant la Première Guerre mondiale, sont l'objet d'une prophylaxie autoritaire.

Quelques regrets pour finir. Sans s'appesantir sur les quelques—rares—coquilles (André *Rausch, Ferdinand le Play*), on soulignera que la temporalité évoquée dans le titre de l'ouvrage (1870-1920) est en réalité trompeuse alors que le conflit mondial est largement évacué. Les bouleversements induits par la Grande Guerre sur le couple conjugal—séparation des époux, soupçons d'adultère, troubles sexuels consécutifs aux traumatismes nerveux ou aux blessures physiques—auraient pourtant mérité d'être analysés en tant que tels. De même, l'assimilation de « l'inverti » à un traître en puissance, au moment même où le mythe de la fraternité des tranchées ouvrait la voie à des interprétations inédites en terme d'homosociabilité et d'homoérotisme, permettait sans doute de s'interroger sur la manière dont la figure du soldat citoyen fut construite et mobilisée par l'Etat. L'impossibilité pour le soldat indigène d'être reconnu comme un citoyen à part entière tient d'ailleurs sans doute en partie à son incapacité à répondre aux exigences de l'idéal de masculinité républicain. Dépeint comme à la fois féminin et hyperviril, il est une figure de l'excès, incapable de contrôle de soi, menace potentielle pour les femmes blanches, qui doivent en être protégées, mais aussi une arme sexuelle, que l'on met en scène, dans la caricature, en train de violer des soldats allemands. De manière plus générale, si l'on apprécie justement l'inclusion, dans l'analyse, de l'espace Nord-Africain, on regrettera que la question des rapports entre race, sexe et genre soit finalement restée secondaire. L'absence, presque totale, de références à l'antisémitisme, surprend alors que la figure du juif est construite comme contretype de l'idéal viril.

Ces brèves remarques ne sauraient cependant constituer une critique sur le fond. Réflexion inédite et brillamment menée sur la conception française de la citoyenneté, *Sexing the Citizen: Morality and Masculinity in France, 1870-1920* devrait trouver un écho au delà du cercle des historiens au moment où la question de l'accès des femmes aux sommets de la vie politique est une fois de plus posée. Judith Surkis nous rappelle en effet que, aujourd'hui encore, la définition de ce qu'est un citoyen s'exprime de manière non seulement « sexuée » mais « sexualisée ». L'affaire du voile, qu'elle évoque en conclusion, le montre bien, puisqu'elle cristallise, dans ce lieu de construction de la citoyenneté qu'est l'école républicaine, les enjeux de sexe et de genre. Au delà de la dénonciation du sexisme et des violences faites aux femmes, on trouve en effet la mise en accusation d'un modèle de masculinité incompatible avec

l'idéal républicain. Dans un pays qui a construit « *a national and republican fantasy of egalitarian because complementary heterosexuality* » (p. 247), la mixité est le garant de l'unité et de la diversité du corps social.^[12] La refuser, c'est faire la preuve de son incapacité à s'intégrer, une accusation portée notamment contre le jeune homme, fils d'immigré, d'origine musulmane, dont l'« hétérosexualité agressive » conjuguée à une « homosocialité problématique », car étrangère à la tradition française, serait l'expression d'un communautarisme incompatible avec la définition universaliste de la citoyenneté française. Pourtant, on l'a vu, cette dernière n'est pas davantage « désexuée », que la frontière entre sphère publique et sphère privée n'est donnée une fois pour toutes. Selon les mots de l'auteure : « *Such idealizations [...] entail an attribution of social value to certain lives and certain subjects over others, in ways that are marked by gender and sexuality, but also by class, race, religion, and ethnicity. The project of rethinking the political and social centrality of heterosexuality does not entail blind anti-normativity or radical individualism. It calls, instead, for a transformation of the presumptive norms of citizenship, including how and whether it should be sexed* » (p. 248).

NOTES

[1] Pour une discussion générale sur ses questions, voir notamment *Genre et politique : Débats et perspectives* (Paris: Gallimard, 2000) et Odile Krakovitch, Geneviève Sellier (dir.), *L'exclusion des femmes : Masculinité et politique dans la culture au XXème siècle* (Bruxelles: Complexe, 2001).

[2] Voir, entre autres, Geneviève Fraisse, *Muse de la raison : Démocratie et exclusion des femmes en France* (Paris: Alinéa, 1989) ; Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen : Histoire du suffrage universel en France* (Paris: Gallimard, 1992); Eliane Viennot (dir.), *La démocratie à la française ou les femmes indésirables* (Paris: Cedref, 1996) ; Joan Scott, *Only Paradoxes to Offer: Feminism and the 'Rights of Man' in France 1789-1940* (Cambridge: Harvard University Press, 1996); Jennifer Heuer, *The Family and the Nation: Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830* (Ithaca: Cornell University Press, 2005).

[3] George Mosse, *L'image de l'homme : L'invention de la virilité moderne* (Paris: Pocket, 1999). Et aussi sur la période concernée : Michael Roper et John Tosh, *Manful Assertions: Masculinities in Britain since 1800* (London and New York: Routledge, 1991); Joanna Bourke, *Dismembering the Male: Men's Bodies, Britain and the Great War* (London: Reaktion Books, 1996); John Tosh, *A Man's Place: Masculinity and the Middle-Class Home in Victorian England* (New Haven: Yale University Press, 1999); André Rauch, *Crise de l'identité masculine 1789-1914* (Paris, Hachette littératures, 2001); Annelise Mauge, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle 1871-1914* (Paris: Payot, 2001); Stefan Dudnik, Karen Hagemann, John Tosh, eds., *Masculinities in Politics and War* (Manchester: Manchester University Press, 2004); Sean Brady, *Masculinity and Male Homosexuality in Britain, 1861-1913* (Basingstoke: Palgrave MacMillan, 2005).

[4] On peut penser, pour une période postérieure, aux travaux de Margaret Randolph Higonnet, ed., *Behind the Lines: Gender and the Two World Wars* (New Haven: Yale University Press, 1987); Mary Louise Roberts, *Civilization without Sexes: Reconstructing Gender in Postwar France, 1917-1927* (Chicago: University of Chicago Press, 1994); Carolyn Dean, *The Frail Social Body: Pornography, Homosexuality, and Other Fantasies in Interwar France* (Berkeley, University of California Press, 2000). Voir aussi Jean Delumeau, Daniel Roche (dir.), *Histoire des pères et de la paternité* (Paris: Larousse, 2000).

[5] Carole Pateman, *The Sexual Contract* (Cambridge: Polity Press, 1988); Lynn Hunt, *The Family Romance of the French Revolution* (Berkeley: University of California Press, 1992).

[6] Robert A. Nye, *Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France* (New York: Oxford University Press, 1993).

[7] Jonathan Katz, *The Invention of Heterosexuality* (New York: Dutton, 1995).

[8] Sur cette question, voir Agnès Thiercé, *Histoire de l'adolescence, 1850-1914* (Paris: Belin, 1999). Les travaux de Gabrielle Houbre, en particulier *La discipline de l'amour : l'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme* (Paris: Plon, 1997), non cité par l'auteure, auraient pu sur ce point enrichir l'analyse.

[9] Ceci pourrait être relativisé, au moins pour l'homosexualité féminine. On pense notamment aux livres de Colette et de Gabrielle Réval.

[10] Dominick LaCapra, *Emile Durkheim: Sociologist and Philosopher* (Ithaca: Cornell University Press, 1972).

[11] Voir Alain Corbin « Le péril vénérien au début du siècle : prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale ? », *Recherches II*, n°29 (1977) : 245-283 ; Claude Quézel, *Le Mal de Naples : Histoire de la syphilis* (Paris: Seghers, 1986) et plus récemment Jean-Yves Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre : Les mœurs sexuelles des Français 1914-1918* (Paris : Aubier, « Collection historique », 2002).

[12] On peut penser par exemple à Mona Ozouf, *Les mots des femmes : Essai sur la singularité française* (Paris : Fayard, 1995).

Florence Tamagne
Université de Lille 3
ftamagne@noos.fr

See also the Review Essays on this book by Judith F. Stone, Karen Offen, and Robert A. Nye, as well as Judith Surkis's response to all four Review Essays.

Copyright © 2007 by H-France, all rights reserved. H-France permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum Volume 2, Issue 1 (Winter 2007), No. 2

ISSN 1557-7058